



RAPPORT D'ACTIVITE 2016

dans le cadre de la Délégation de service public

attribuée à Enfance Pour TOUS

Multi-accueil Les Petits Poussins



Préambule :

La Ville de Guilers a confié la délégation de service public au groupement solidaire formé par ENFANCE POUR TOUS et La Société PEOPLE AND BABY à savoir :

- L'association ENFANCE POUR TOUS chargée de l'exploitation du multi-accueil
- la société « People and Baby » chargée de la gestion administrative et financière.

La délégation de service public a pris effet le premier janvier 2014 et se terminera le 31 décembre 2019.

La Délégation comprend la gestion et l'exploitation d'un établissement Multi-accueil pour la Petite Enfance de 30 places, évolutif à 42 places, aménagé au sein de la Maison de l'Enfance.

La Ville de Guilers conserve le contrôle du service délégué. Pour en permettre l'exercice, le délégataire doit régulièrement communiquer tous les documents et renseignements nécessaires afin de justifier du parfait accomplissement des obligations mises à sa charge par le contrat.

Pour permettre la vérification et le contrôle du fonctionnement des conditions financières et techniques du contrat, le délégataire produit chaque année avant le 1^{er} juin, un rapport comportant, notamment, les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution, conformément aux dispositions des articles L1411-3, R 1411-7 et R1411-8 du CGCT.

1 QUALITE DU SERVICE RENDU

Principes généraux

A travers les diverses rencontres et vérifications le respect des principes suivants a pu être observé :

- Les règles de confidentialité, de non-discrimination, de mixité, d'écoute et de bienveillance sont observées.
- Il respecte un projet d'établissement comprenant le projet éducatif et projet social mis en œuvre et validé par la Ville de Guilers, la Protection Maternelle et Infantile et la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère.
- Le levier de l'occasionnel a été actionné permettant d'atteindre un taux d'occupation satisfaisant.

Garantie de la mixité des publics accueillis :

La Caisse d'allocations familiales accompagne les structures Petite Enfance et les collectivités pour les services apportés aux familles. Elle propose une convention qui permet aux structures de bénéficier de la Prestation de Service Unique (PSU).

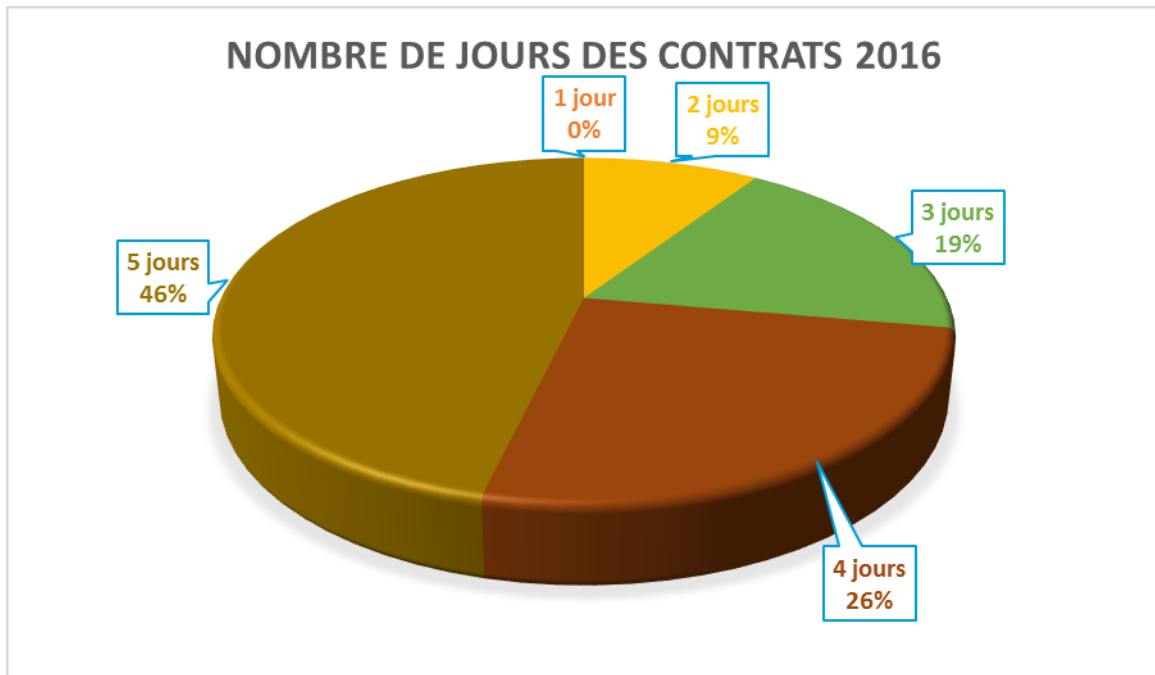
Ainsi la tarification est proportionnelle aux ressources des familles, les participations familiales sont complétées par la Prestation de service unique versée par la CAF.

Pour information, depuis mars 2017, la structure applique la facturation au réel. Celle-ci a pour but de prendre en compte les éventuelles fluctuations des temps de travail des familles.

Présentation de la structure et du public

Nom de la structure	Multi-accueil « Les Petits Poussins »
Capacité d'accueil	30 places (conforme à la DSP)
Nombre d'enfants inscrits en 2016	96
Nombre de familles accueillies	97
Nombre d'enfants accueillis par place	3.2
Détail des contrats en 2016	
Nombre de contrats accueil régulier	48
Nombre de contrats occasionnels	40
Nombre de contrats d'adaptation	42
Urgence	3
Horaires d'ouverture	Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h (conforme à la DSP)
Jours d'ouverture	236 jours
Période de fermeture	<ul style="list-style-type: none">- 1 semaine à Noël- 2 semaines en août- 2 journées pédagogiques Conforme à la DSP

La durée des contrats



Sur l'année 2016, nous avons accueillis 54 enfants avec un contrat d'accueil régulier :

- 0 enfant sur un contrat 1 jour par semaine
- 5 enfants sur un contrat 2 jours par semaine
- 10 enfants sur un contrat 3 jours par semaine
- 14 enfants sur un contrat 4 jours par semaine
- 25 enfants sur un contrat 5 jours par semaine

Un projet éducatif et pédagogique :

Il développe les objectifs généraux suivants inscrits dans le cadre de la DSP:

La crèche se veut un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange et d'action.

Elle a pour objectifs :

- Pour les tous petits :

Accueillir individuellement l'enfant et sa famille

Respecter le rythme de chaque enfant

Favoriser l'éveil de l'enfant, son autonomie et préparer sa socialisation

Favoriser l'implication des parents dans la vie de la structure

- Pour les familles

Offrir un lieu ressource, de rencontres et d'échanges

Permettre aux parents d'échanger sur les questionnements, les difficultés ou les appréhensions qu'ils rencontrent dans leur rôle de parents

Offrir des activités d'information ou de formation (ateliers, conférence) s'adressant aux familles

Favoriser la capitalisation des ressources « famille » afin d'offrir ou de promouvoir des activités ou des services pouvant satisfaire les besoins non comblés des familles

Favoriser la relation parents/enfants.

Le nouveau projet pédagogique détaille les pratiques professionnelles du quotidien en fonction des thèmes suivants :

- L'adaptation
- Les séparations et les retrouvailles
- Le sommeil
- Les repas
- Les Ateliers d'Eveil
- Les jeux libres

L'équipe a continué sa réflexion durant l'année 2015 sur les thèmes suivants :

- Les règles de vie
- Les déplacements au sein de la crèche et les sorties.

En 2016 le projet pédagogique a été décliné en 3 projets de section, ceci afin de détailler plus finement les pratiques pédagogiques.

Chaque projet de section reprend les pratiques éducatives du projet pédagogique en ce qui concerne les actions communes : accueil en multi-âge le matin et le soir, accueil des familles etc.

La rédaction des projets de section s'est achevée en septembre et ils ont été remis aux parents en octobre.

Les actions menées en 2016 et les partenariats

Ateliers mis en place en 2016 : Dans le cadre du projet d'entreprise « génération durable »

➤ **Exprimer ses émotions**

- Les cartes émotions

- L'atelier « signes »
- **Recycler et créer**
- Créations à partir d'objets de récupération
- **S'ouvrir sur le monde**
- Atelier Imagine
- Une histoire bilingue anglais
- Autres langues
- **Se détendre, se relaxer**
- Atelier zen Baby
- Ateliers de relaxation
- Kit d'éveil des sens

Les activités de la crèche

- Décoration des sections de la crèche et du hall de la maison de l'enfance sur le thème des Fêtes maritimes (projet avec les partenaires de la maison de l'enfance)
- Mise en place d'ateliers parents
- Décoration des sections de la crèche sur le thème des saisons

Janvier

- Projet d'éveil musical en collaboration avec l'intervenant musique. Réalisation d'un DVD
- Projet passerelle avec l'ALSH « Les Flamboyants »
- Espace ressources avec les photos des familles

Février

- Chandeleur
- Mardi-Gras
- Présentation d'un spectacle musicale par les collégiens de Sainte-Thérèse

Mars

- Activités autour de Pâques
- Action partenariale avec les assistantes maternelles au sein de la crèche par le biais d'ateliers Tous conteurs avec l'animatrice de la Guilthèque

- Atelier Tous chefs

Avril

- Activités et décoration du Hall avec les partenaires sur le thème de Brest 2016
- Décoration des sections sur le thème de Brest 2016 avec la création de l'océan des doudous

Mai

- Ateliers parents enfants : fête des mères et fête des pères
- Ateliers tous conteurs
- Action passerelles avec les écoles de Guilers pilotée par les services communaux
- Réunion partenariale sur le thème d'une soirée débat « la propreté »
- Préparation du spectacle de fin d'année

Juin

- Ateliers tous maestro
- Ateliers tous conteurs
- Atelier « tous artistes »
- Fête de l'été avec le spectacle musical Les Petits cochons, comptines en langue de signes
- Ateliers parents enfants
- Spectacle de fin d'année du RPAM

Juillet

- Temps d'adaptation pour les changements de section
- Sortie à la ferme
- Adaptations pour les enfants qui arrivent en septembre
- Ateliers tous explorateurs

Août

- Adaptations
- Réorganisation des sections en fonction des nouveaux groupes d'enfants
- Réalisation de nouveaux supports, réflexion sur la nouvelle décoration des salles
- Adaptations

Septembre

- Ateliers tous explorateurs
- Reprise des ateliers tous maestro
- Adaptations

Octobre

- Elections des représentants au conseil de crèche
- Portes ouvertes crèche

Novembre

- Adaptations
- Sorties à la ludothèque et au jardin des associations
- Action passerelle avec l'ALSH

Décembre

- Adaptations
- Sortie en centre-ville de Guilers
- Exercice de confinement
- Fête de Noël

Place des parents dans la structure

La place des parents au sein de la structure est favorisée.

- Rencontre parents : 6 cafés parents avec des échanges avec la direction, la psychologue et différents membres de l'équipe
- Conseil de crèche : 1 conseil
- Les parents doivent aussi participer au comité de pilotage mis en place par le délégataire en lien avec la collectivité, la Caf et la PMI. Ce comité de pilotage a eu lieu une fois depuis l'ouverture de la crèche. **Il est donc impératif de le remettre en place en 2017 afin de répondre aux engagements de l'article 25 de la délégation de service publique.**
- Boîte à idées
- Deux questionnaires de satisfaction en mai (16 familles y ont répondu) et en octobre (17 familles y ont répondu). Le taux de satisfaction est de 100%

Des évènements festifs ponctuent aussi la vie de la crèche

Le personnel :

Encadrement des enfants : effectif théorique ETP	8,2	Effectif théorique prévu dans la DSP
Effectif réel en ETP (encadrement des enfants)	9.27	0.7 infirmière, 1 EJE, 1.86 auxiliaire de puériculture, 5.71 CAP petite Enfance.
Ratio	1.01	Marge nécessaire pour tenir compte des effectifs réels
Temps administratif et de direction	1.3 ETP	1 EJE, 0.3 infirmière
Repas et entretien	1.68	Repas et une partie du ménage en prestation extérieure
Nombre de personnes travaillant sur la structure	13	En CDI dont 3 contrats d'avenir.
ETP personnel total	12.25	11 ETP minimum prévu dans la DSP
ETP par place d'accueil	3.23	

Pour information 10 stagiaires ont été accueillis sur la structure en 2016

Les professionnels vacataires interviennent également :

- 1 psychologue à raison de 8h par mois : suivi du management, analyse de pratique, observations enfants et professionnels, si besoins suivi des familles
- 1 Médecin : A raison de 4 h par mois. Visite d'admission des nourrissons de moins de 4 mois, rédactions des protocoles, PAI, panneaux d'informations médicales, suivi de l'équipe paramédicale, informations médicales.
- 1 kinésithérapeute : 4h par mois parcours de motricité, observation d'enfants et rdv avec les parents
- 1 musicien : 4 h par mois animations d'ateliers tous maestro dans chaque groupe d'enfants, suivi de projets d'équipes, spectacles ...

Observations :

On note une amélioration du taux d'occupation et la collectivité salue le professionnalisme des équipes ainsi que le travail partenarial effectif sur le site de la Maison de l'Enfance.

Commission d'attribution des places de crèche : présence de l'adjointe à l'Enfance, les techniciens Petite Enfance. Les places sont attribuées selon les critères de points validés par la CAF et le Conseil Municipal en décembre 2014.

Participation active de la direction de la Crèche aux différentes instances partenariales (CEJ etc)

Production de comptes rendus mensuels de l'activité de la crèche

II DONNEES CHIFFREES ET ASPECT FINANCIER

Données chiffrées taux d'occupation

Nombre de jours d'ouverture théorique sur la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 : 236

Nombre d'heures d'ouverture théorique sur la période du 01/01/2016 au 31/12/2016: 81 420 h

Capacité d'accueil modulée du 01/01/2016 au 31/12/2016 : 76 936 h

Nombre total d'heures réalisées	Nombre total d'heures facturées	Nombre d'enfants inscrits sur la période
61 194	67 116	100
Taux d'occupation de la structure par rapport à la capacité d'accueil modulée		
Réalisé : 79.6%	Facturé : 87.2%	
Taux d'occupation de la structure par rapport à la capacité d'accueil théorique		
Réalisé : 75.3%	Facturé : 75.06%	

Résultat financier de l'exercice 2016

CHARGES		
charges de fonctionnement général	148746.39€	Fluides, entretien, repas, couches etc...
charges de personnel	338156.57€	69.45%des charges de la structure
Total des charges	486903.06€	Soit 16 230.12€ par place
RECETTES		
Participations familiales	106 715.80€	22.6% des recettes
Prestations service unique (PSU)	227 610€	48.2% des recettes
Subvention de fonctionnement Conseil départemental	7827€	1.7% des recettes
Contribution Ville de Guilers	129630€	27.5% % des recettes
Autres produits		
Total des recettes	471783€	
Résultat de l'exercice	- 15119.62 €	Le risque financier est à la charge du délégataire. *
Evolution contribution Ville de Guilers		
Contribution 2015	127 118€	Correspond à 28.87% des recettes
Contribution 2016	129 420€	29%
Contribution 2017	132 914 €	
Coût pour la Ville de Guilers (coût de fonctionnement)		
Recettes Contrat Enfance Jeunesse	66 844.63€	
Loyer	12043.20€ (CA 2016)	
Coût résiduel pour la Ville de Guilers	50 532.17€	
Par place	16 84.40€	

Observations :

- Le compte de résultat détaillé a été présenté sans analyse : nous n'avons pas le détail des frais de siège qui sont répartis sur l'ensemble des postes

- L'explication du déficit :
 - Absentéisme
 - Personne sous convention uniquement d'où paiement et remplacement
 - Baisse de la subvention du conseil départemental

Ces explications apparaissent uniquement dans la déclaration annuelle CAF et non dans le rapport financier.

- Une analyse succincte a été faite sur les écarts entre le prévisionnel 2016 et le réel 2016 :
 - Charges salariales en augmentation passage de 12.1ETP à 12.25 ETP
 - Augmentation des dépenses alimentaires et hygiéniques du fait d'une occupation plus élevée de la structure

Relations avec le délégataire et observations concernant les obligations contractuelles en 2016 :

- Comité de suivi de la DSP : Une rencontre par mois est programmée. On peut noter que le délégataire avait contractualisé une venue par semaine. Ce qui n'est pas le cas depuis le début de la Délégation de service. Ce fait a été signalé à plusieurs reprises auprès du délégataire et du coordinateur d'Enfance pour tous.
- Nous n'avons pas d'interlocuteur privilégié sur la partie comptable
- La collectivité a du relancer le délégataire à de nombreuses reprises pour le paiement de la redevance d'occupation. Les services sont donc en lien direct avec la trésorerie qui les prévient dès que la redevance n'est pas payée. De la même façon, le paiement des fluides refacturé au délégataire intervient très tardivement et de la même façon entraîne des relances de la part de la collectivité et de la Trésorerie.
- Rapport annuel :
 - on constate des difficultés dans la production des pièces réglementaires notamment sur la partie financière. A ce jour le compte de résultat détaillé a été fourni avec retard mais la répartition des frais de siège n'est pas détaillée au sein du compte de résultat. L'analyse 2016 se résume à 4 pages contre 10 en 2015.
 - Inventaire : La mise à jour est à la charge du délégataire, cette dernière n'est pas faite. Le chapitre 4 de la convention de la DSP prévoit que le délégataire doit fournir l'état annuel des biens de retour et de reprise joint au rapport d'activité. L'état du mobilier doit être indiqué ainsi que les provisions en cas de remplacement.

Les obligations du délégataire ont été renforcées par un décret de février 2016. L'ensemble des informations a été fournies au délégataire via une note recensant ces obligations le 16 mai dernier, une réunion a eu lieu en mars afin d'anticiper sur la présentation des pièces nécessaires au rapport. La collectivité continue à rencontrer des difficultés. Lors de la rencontre du 13 juin dernier l'ensemble de ces remarques ont été signifiées au représentant du délégataire.

Tableau synthétique de la liste des pièces à produire

Documents	OUI	NON	Observations
Identification de l'activité au sein de l'activité globale	x		
Compte d'exploitation de l'année n-1, et cas échéant n-2, compte prévisionnel d'exploitation		X	Le prévisionnel 2017 est conforme au budget annexé à la DSP mais non mis à jour car la subvention du conseil départemental apparaît alors que cette dernière doit s'éteindre en 2017.
Analyse des charges et des recettes présentant les écarts constatés avec leur explication		X	Pas d'analyse entre 2015 et 2016. Cela avait été fait en 2015
Présentation des écarts constatés dans l'exécution du contrat par rapport à la prévision initiale		Insuffisant	Analyse lacunaire. Pas d'explication concernant la non inscription de crédits en dotation amortissements et provisions.
Tableaux des effectifs du personnel et leur évolution	x		
Plan de formation	x		
Taux d'encadrement	x		
Taux d'occupation	x		Désaccord entre la collectivité et le délégataire. En attente d'explications

Effectifs accueillis et liste d'attentes		Pour partie	Pas de liste d'attente annexée.
L'inventaire des biens et le programme à jour et prévisionnel de maintenance des équipements et de renouvellement des biens affectés à l'exploitation	x		Pas de mise à jour concernant l'état du mobilier et pas de détail des provisions afin de procéder au remplacement en cas de besoin
Horaires, périodes de fermetures ayant affecté la structure et prévisionnelles	X		Pas de prévisionnel fourni
L'évolution des tarifs et de la PSU pour l'année écoulée et prévisionnelle	x		Pas de présentation de l'évolution des tarifs . Les tarifs n'ont cependant pas évolué
Evaluation de la qualité du service			
Audit de qualité et de sécurité sanitaire	x		
Audit de qualité pédagogique		x	
Enquête de satisfaction	X		Les enquêtes complètes auraient dû être annexées
Projet pédagogique		Pour partie	Il est mentionné dans le rapport que ce dernier a été revu. Il doit être fourni dans son intégralité et annexé au rapport
Développement prévus, les activités réalisées et à venir avec les partenaires	x		

Les documents utilisés pour établir le rapport annuel d'activités sont consultables